REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2016/212 DU 25 APR 2016
portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère de l'Eau et de l'Energie.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie,

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur **NTAMACK Denis**, Ingénieur du Génie Rural (Mle 533 095-H), précédemment Directeur de la Mobilisation des Ressources en Eau, est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Inspecteur Général au Ministère de l'Eau et de l'Energie, en remplacement de Monsieur NGADEU MOLAPIE Hugues, remis à son administration d'origine.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 25 APR 2016

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA